



La Mairie de Crolles recrute

UN AGENT EDUCATIF ANIMATION (H-F)

Cadre d'emplois des atsem (cat. c)

CDD 7 mois

8 605 habitants

Budget de fonctionnement : 16 millions d'euros

Budget d'investissement : 8 millions d'euros

DESCRIPTION DU POSTE

Située entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un agent éducatif animation, au sein du service éducation. Sous la hiérarchie des responsables de pôles scolaire et périscolaire, vous contribuez à offrir un cadre favorable à l'accueil, l'enseignement, l'animation et la sécurité des jeunes enfants scolarisés en école maternelle.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assister les enseignants sur tous les temps pédagogiques et d'apprentissage des enfants (préparation, soutien et/ou l'animation d'activités pédagogiques) ;
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages quotidiens ;
- Contribuer au bien-être matériel, physique et affectif des enfants, veiller à leur sécurité, hygiène et le cas échéant réaliser des petits soins ;
- Effectuer l'entretien des locaux et des matériels liés à l'environnement direct des enfants suivant le plan d'hygiène établi par la collectivité ;
- Surveiller la sieste des enfants ;
- Accompagner les enfants lors de projets et sorties éducatifs
- Participer à l'accueil et à l'animation des enfants sur les temps périscolaires (matin et soir), organisés par la collectivité dans le cadre du PEDT

PROFIL RECHERCHE

- Expérience sur un poste similaire fortement apprécié
- Aimer le contact avec les enfants et le travail en équipe
- Etre à l'écoute des enfants, des familles, des partenaires
- Capacité d'adaptation par rapport aux personnels enseignants et ATSEM
- Sens de l'initiative, de l'organisation et de la communication
- Polyvalence, ponctualité, écoute et discrétion
- Respect des règles d'hygiène, de propreté et de sécurité
- Sens du service public
- CAP petite enfance apprécié

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à 31h30 hebdomadaire à pourvoir à compter du 01/12/2018

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Contraintes du poste : cycles de travail en fonction des périodes scolaires et non scolaires organisés dans le cadre d'une annualisation sur l'année scolaire.

CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre **en PDF** au plus tard le 25/11/2018 à :

**Monsieur le Maire
Ville de Crolles
Place de la Mairie
38920 CROLLES**

Ou par mail à :

recrutement@ville-crolles.fr

Renseignements complémentaires : Béatrice LAHELLEC, responsable du service éducation : 04.76.08.04.54.